Haute Ardenne FRW

Opération de Développement Rural

Vielsalm

Compte-rendu de la réunion de la CLDR 23 novembre 2016

Ordre du jour de la réunion de CLDR

1. Schéma de structure communal
 - Présentation succincte – Lien avec le PCDR
2. Appel à projet de la CLDR
3. Appel à projet de la Fondation Rurale de Wallonie

Présences

14 membres de la CLDR sont présents. 1 personnes est excusée ; le quorum fixé à 12 personnes est atteint ; la CLDR délibère valablement.

Sont également présents : Madame Anne-Sophie Molhant, agent communal & Monsieur Michaël Hennequin, agent de développement à la FRW.

Monsieur Patrick Van der Smissen, Direction Générale de l'Agriculture, est excusé.

1 Accueil

Accueil de l'assemblée par Monsieur Joseph Remacle qui présente l'ordre du jour et remercie les participants de leur présence ainsi que de leur participation à la réunion de présentation du Schéma de structure qui a eu lieu la semaine précédente.

2 Schéma de structure communal

Afin de les informer du contenu du Schéma de structure et de ses implications, les membres de la CLDR ont préalablement été invités à participer à la séance de présentation publique qui s'est déroulée le 16 novembre 2016. La présentation ainsi que l'ensemble du Schéma de structure ont été mis à disposition de la CLDR.

Lors de cette soirée des remarques d'ordre privé ont été émises essentiellement pas des propriétaires. Aucune remise en question des grands principes et des objectifs n'a été formulée.

Bien qu'un avis de la CLDR ne soit pas formellement obligatoire comme peut l'être celui de la CCATM, Joseph Remacle tient à souligner l'importance de la CLDR dans ce dossier et la nécessaire adéquation entre le PCDR et le SSC.

A cet égard, Michaël Hennequin a participé au comité d'accompagnement du SSC. Il a veillé à ce que les objectifs et projets du PCDR soient intégrés dans la réflexion. D'autres membres de la CLDR, par ailleurs membres de la CCATM et/ou du Conseil communal faisaient également partie de ce comité d'accompagnement.

Michaël Hennequin rappelle la définition d'un SSC, présente succinctement les objectifs de ce dernier et établi une comparaison avec les objectifs et projets du PCDR.

Aucun des objectifs n'est contradictoire et 16 projets du PCDR seront en outre directement renforcés par le nouveau SSC.

Joseph Remacle précise encore que l'avis récolté sera toutefois versé au dossier du SSC. Toutefois, si des participants avaient des remarques individuelles à faire valoir, ils peuvent toujours le faire en suivant la procédure classique de l'enquête publique. Michaël Hennequin présente cette procédure. Joseph Remacle souhaite à ce propos que la synthèse de la rencontre de la CLDR soit transmise à la commune pour le 7 décembre 2016 au plus tard.

Réflexions, questions/réponses et débats des membres de la CLDR :

- Un membre pose la question du bruit et de l'existence d'un inventaire de zones de silence. Ces zones pourraient être préférentiellement choisies par les touristes.
- Certains membres de la CLDR regrettent de ne pas avoir entendu parler d'énergies renouvelables dans le SSC.
- La Schéma de structure parle d'évidences - s'apparente à un copier-coller de remarques déjà connues. Cela ne fait pas de mal de les redire, mais c'est peut-être un peu cher pour la commune.
- La rue qui monte vers le château de Salmchâteau est urbanisable.
- Les cartes ont un impact visuel très concret.
- Un inventaire des haies aurait pu être réalisé. Un tel inventaire permettrait de mettre en œuvre des projets concrets pour aider les agriculteurs et notamment pour favoriser les abeilles et la biodiversité.
 - L'aspect paysager pourrait être également mis en avant au travers de mesures pratiques et concrètes.
 - Il existe déjà la commission agricole qui aide les agriculteurs pour l'entretien des haies et qui dépasse son budget chaque année.
 - Un relevé des aides provinciales et régionales pourrait être réalisé.
 - Philippe Andrianne propose la réalisation d'un inventaire des haies.
 - Ces différentes réflexions seront travaillées lors d'une prochaine réunion de la CLDR ou d'un GT.
- A propos du tourisme : quid de l'extension prévue au niveau de la zone de loisirs à proximité du camping de Vielsalm
 - Le nouveau gestionnaire du camping communal souhaite développer des activités de loisirs dans la zone arborée à proximité du camping.
- Par rapport au diagnostic du territoire au niveau de la Baraque de Fraiture :
 - Quid du camping des Massotais qui s'apparente à une halte de chauffeurs de poids lourds ?
 - N'est-ce pas contradictoire avec les objectifs de développement touristiques identifiés pour le site de la Baraque de Fraiture ?
 - Un parking pour poids lourds serait utile
 - Réaliser un parking touristique sur le site de la Baraque de Fraiture.
 - L'existence de la ligne de bus Athus-Liège n'est pas indiquée.
- Mobilité :

- Il n'existe pas de PCM sur la commune et le point « mobilité » n'est pas très développé dans le SSC.
- Depuis l'instauration de la taxe sur les déplacements des camions, la voirie qui longe l'autoroute entre Houffalize et Manhay est plus fréquentée.
 - Demander à ce que cette route soit également soumise à l'OBU
- Si l'on souhaite instaurer des « portes » d'entrée dans les villages et dans les hameaux, il vaudrait mieux ne pas construire au-delà.

- Il semblerait qu'avec le prochain CoDT, les communes qui possèdent un SSC soient aux commandes en matière d'aménagement du territoire.
 - Il sera nécessaire de bien cadrer les choses au niveau de l'administration communale.
 - Un règlement d'urbanisme permettrait d'aider la commune dans ses prises de décision.
- Le choix de l'option volontariste d'augmenter la population communale pose question pour certains membres de la CLDR.
 - Joseph Remacle s'exprime :
 - Il n'est pas facile pour les autorités communales d'avoir un effet de levier sur cet aspect :
 - Il n'existe pas de mesure pour attirer les futurs nouveaux habitants
 - Les taxes communales ne sont pas attractives
 - Il reste néanmoins positif de penser au futur et de ne pas réagir dans l'urgence car l'augmentation de la population en Province de Luxembourg est importante.
 - L'augmentation de la population représente 20 Ha d'urbanisation alors qu'il reste 300 Ha de zones urbanisables.
 - Il manque un calcul des éléments urbanisables ou de la quantité de terrains nécessaires aux installations connexes à cette option volontariste telle que les besoins en services.
 - Le schéma de structure peut-il être l'outil qui permet de revoir ces services : écoles, maison de repos, …
 - Les infrastructures existantes sont-elles suffisantes ?
 - Vielsalm se meurt … pourquoi de nouveaux habitants viendraient s'installer alors que beaucoup de services disparaissent : gare, commerces, services, contribution, cadastre, …
 - Il est nécessaire de maintenir les services afin de garantir le bon accueil et l'encadrement des nouveaux habitants ainsi que les problèmes de mobilité liés aux indispensables déplacements vers les services.
- Le SSC intègre-t-il un éventuel futur contournement de Vielsalm ?
 - Joseph Remacle souligne que trois contournements avaient été imaginés :
 - Un petit contournement de Vielsalm
 - Un contournement incluant Petit Thier
 - Un grand contournement faisant la liaison entre les deux autoroutes
 - Il serait nécessaire que le SSC intègre ces possibilités
- Le SSC anticipe-t-il l'implantation future des éoliennes ?

- Dans l'état actuel, ce n'est pas le cas.
- Certains membres de la CLDR le regrettent car des zones d'exclusion auraient ainsi pu être ajoutées.

- Un membre de la CLDR regrette le non-retrait de certaines zones urbanisables.
- Le SSC a été élaboré avec peu de participation :
 - Il y a eu enquête publique pour laquelle 140 personnes qui ont répondu.
 - La conception et la présentation du SSC auraient pu être plus participative avec la population.
 - Est-ce que le diagnostic n'aurait pas dû se faire lire par tout le monde au préalable pour compléments d'information ?
 - Les membres de la CLDR ont été invités à la présentation du SSC la semaine dernière
 - Le toutes-boites n'est pas arrivé chez tous les habitants.
 - Certains se disent déçus du bureau d'étude ayant réalisé le SSC.
 - Le délai est trop court pour lire tout le SSC !
- Concernant la carrière de Provedroux pour laquelle le SSC prévoit une finalité touristique et environnementale :
 - Il s'agit pour la commune d'anticiper une éventuelle demande d'exploitation.

3 Appel à projet participatif

Michaël Hennequin fait part des 4 projets rentrés par les citoyens et présente le classement :

1. Le jardin partagé introduit par l'ASBL des Hautes Ardennes remporte un prix de 3000€ ;
2. Les îles flottantes sur le lac des Doyards introduit par Guy Sevrin en partenariat avec les pêcheurs remporte un prix de 2000€ ;
3. La création d'un édicule dans le cimetière de Provedroux introduit par l'ASBL Comté de Salm, Patrimoine et environnement remporte un prix de 1000€ ;
4. La création d'un parcours sensoriel adapté introduit par ASPH Section de Vielsalm ne remporte pas de prix.

Guy Sevrin remercie le jury pour la mise en avant de son projet ; il rappelle les objectifs de ce dernier :

1. Pour les pêcheurs : aménagement de frayères et augmentation des possibilités alimentaires pour les poissons ;
2. Pour les ornithologues : aménagement de sites de nidification pour les oiseaux ;
3. Pour les promeneurs : amélioration de l'esthétique du site.

4 Appel à projets de la Fondation Rurale de Wallonie

La Fondation rurale de Wallonie a organisé un concours photos à destination des Commissions locales de développement rural des communes qu'elle accompagne. Cette initiative vise à souligner l'implication, depuis 40 ans, des communes et des CLDR dans les opérations de développement rural menées partout en Wallonie.

Michaël Hennequin présente les résultats de l'appel à projets de la FRW. Il félicite la CLDR de Vielsalm pour son premier prix et remercie particulièrement les deux membres qui ont envoyés des photos.

La CLDR a gagné une journée d'initiation à la photographie animalière avec un photographe professionnel ; c'est Marc Fasol qui a été choisi par la FRW.

Michaël Hennequin sollicitera, via un formulaire en ligne, les membres de la CLDR pour :

1. Inscrire les membres qui souhaitent participer à cette journée;
2. Définir une date pour la journée d'initiation ; une priorité sera donnée aux deux participants ayant envoyé des photos.
3. Identifier le matériel photographique qui sera utilisé par les participants afin que le photographe adapte sa formation au matériel.

Fin des discussions

Le Président de la CLDR clôture la séance à 22h20.

Pour la synthèse :

Michaël Hennequin

Liste des présences

Membres effectifs		**Membres suppléants**	
Pour les représentants du Conseil communal		*Pour les représentants du Conseil communal*	
Joseph REMACLE (Président)	P	Roland ENGLEBERT	
Jean-Pierre BERTIMES	E	Anne Catherine MASSON	P
Stéphanie HEYDEN (Vice-Présidente)	P	Jacques GENNEN	
François RION	P	Pierre BODSON	
Pour les représentants de la population		*Pour les représentants de la population*	
Michel BOCK	P	André ORBAN	
Jules BONMARIAGE		Jean-Claude BOUILLIEZ	P
Bruno GERARDY		Pierre CREMER	
André FRAIPONT		Gabrielle DETHIER	
Jacqueline MOLHAN-RADELET			
Christiane DENIS		Aurélie BECO	
Johnny DROUGUET			
Jean-Claude NOËL			
Roger GEORIS		Jean-Paul DEPAIRE	P
Jean-Pierre LÉONARD		Frédéric LANGER	
Jean-Paul VAN ZUYLEN		Michel BARON	P
Agnès LEGROS		Christiane LECLERE	
Georges LOCHET	P	Herman RAPIER	P
Guy SEVRIN	P	Agnes MALEVEZ	
Gabriel MELCHIOR	E	Marie-Françoise COLLAS	
Jean-Luc MONFORT		Bart REDANT	
Nicolas PARMENTIER		Philippe ANDRIANNE	P
Philippe PÉRILLEUX		Jean-Pierre MONVILLE	P
Raymond PHILIPPART	P	Bernadette BOULANGER	